

TEO, ISSN 2247-4382
87 (2), pp. 63-85, 2021

Catéchismes catholiques en France entre 1810 et 1950. Une courte présentation analytique

Vasile CREȚU

Vasile CREȚU

“Justinian Patriarhul” Faculty of Orthodox Theology, Bucharest, Romania
Email: vasile.cretu@unibuc.ro

Abstract

It is during the Restauration (1814-1830) that catechisms available before the Revolution are first republished. However, from 1822, bishops start preparing and publishing on their own new diocesan catechisms structured in three parts: the Creed or the truth on the salvation, morality or what must be done to be saved (the works of salvation) and the sacraments or means that are offered for our salvation. The publishing of these tripartite catechisms will spread in the francophone Catholic era during the second half of the 19th century and continue over the first half of the 20th century.

This structure shows that catechism is involved in the mutation of the ecclesial issues of the 19th century. Now the ecclesial priority of catechism is children's education by instruction with a view to making the people of the future, able to profess their faith in an increasingly dechristianized society, a society whose generation is departing and most of it perish.

In fact, dechristianization will laminate like a thin blade the Christian substratum of the industrial cities and urban areas during the second part of the XIXth century, period of development of the industrial society. In this context of growing dechristianization of the cities, the quest of the world salvation imposed taking care of the children's salvation first, given the fact that these children, preparing for their first Communion, will be the adults of tomorrow.

The Catechism of the Council of Trent aimed at transforming the “Christian ignorant in faith-related things” into a “faithful”. Within the tripartite catechisms, this concern

for the unity of the human action through knowledge is apparently no longer the priority; the main issue is to educate children in order to live as good Christians, which means professing their faith and showing it by assuming the duties it imposes, with a view to salvation, perceived in the perspective of the afterlife. From then on, the catechism has been perceived and implemented as children's education, with a view to preparing the adult Christian.

Keywords

catechism, the Catholic Church, France, tripartite catechisms

I. Introduction

Durant la Restauration (1814-1830) sont dans un premier temps réédités les catéchismes en vigueur avant la Révolution. Mais, à partir de 1822, des évêques, notamment ceux de Grenoble, Montpellier, Valence, Viviers, Aix, Carcassonne, Bayonne, La Rochelle, Meaux, Coutances commencent à faire élaborer et éditer sous leur responsabilité de nouveaux catéchismes diocésains structurés en trois parties: le Credo ou les vérités du salut, la morale ou ce qu'il faut faire pour être sauvé (les oeuvres du salut) et les sacrements ou moyens qui nous sont donnés pour faire notre salut. Ainsi que nous l'expose Élisabeth Germain, l'édition de ces catéchismes tripartites va se généraliser dans l'ère francophone catholique durant la deuxième partie du 19^e siècle et, selon Gilbert Adler et Gérard Voegelisen, perdurer durant toute la première moitié du 20^e siècle.

II. La division en trois parties

Cette division reflète une représentation de la manifestation du croire centrée sur des devoirs ou obligations - savoir et faire - permettant d'obtenir le salut; ainsi le *Catéchisme du diocèse de Belley* de 1837:

« Demande - Qu'est ce que le catéchisme ?

Réponse - Le catéchisme est une instruction familière faite par demandes et par réponses.

D.- Qu'est ce qu'on apprend dans le catéchisme ?

R.- On apprend dans le catéchisme ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter pour aller au ciel »¹.

¹ *Catéchisme du Diocèse de Belley*, Bourg, Bottier librairie, 1837, p. 28.

Le mandement de Charles-François Turinaz, évêque d'Albertville, propose une approche similaire dans le *Catéchisme du Diocèse de Tarentaise* de 1877: « Après avoir, dans quelques leçons préliminaires, traité de la religion et de sa nécessité, nous avons divisé le catéchisme en trois parties: la première traite des Règles de croyance; la seconde des Règles de conduite ou des préceptes et la troisième, des Moyens pour croire en ces vérités et mettre en pratique ces préceptes »². Le *Catéchisme du diocèse de Bayonne* de 1890³ confirme cette perspective que nous retrouvons également dans les trois parties du *Catéchisme du diocèse de Besançon*⁴ de 1904:

- 1^e partie: « Ce que nous devons croire pour être sauvé » en vingt leçons découpées selon les articles du Symbole des Apôtres,
- 2^e partie: « Ce que nous devons faire ou éviter pour être sauvé » en dix-sept leçons découpées selon les Dix Commandements et les Commandements de l'Église, à quoi s'ajoutent trois leçons sur la notion de péché et de vertu,
- 3^e partie: « Des moyens de sanctification » en vingt leçons basées sur les sacrements et la prière;
- Chapitre supplémentaire: « Les prières diverses » présente les prières quotidiennes courantes ainsi que celles de la messe et de la confession.

Cette structuration révèle que le catéchisme participe à la mutation des enjeux ecclésiaux du 19^e siècle. A présent, l'enjeu ecclésial du catéchisme se situe dans l'éducation de l'enfant par l'instruction en vue de fabriquer « l'homme de l'avenir »⁵, capable de professer sa foi dans une société de plus en plus déchristianisée, une société dont « la génération s'en va et dont le plus grand nombre périt »⁶.

En effet, la déchristianisation va, durant la deuxième partie du XIX^e siècle, période du développement de la société industrielle, comme une lame de fond, laminier le substrat chrétien des bourgs industriels et des cités urbaines. Dans ce contexte de déchristianisation grandissante des villes, la quête du salut du monde imposait de s'occuper d'abord du salut

² *Catéchisme du Diocèse de Tarentaise*, Moutiers-Albertville, Vve Henri Blanc, libraire, 1877, p. V.

³ *Catéchisme du Diocèse de Bayonne*, Bayonne, Imprimerie Lasserre, 1890, 132 p.

⁴ *Catéchisme du diocèse de Besançon*, Imprimerie Jacques et Demontrond, 1918, 160 p.

⁵ Félix DUPANLOUP, *De l'éducation*, Paris, Téqui éd., 6^e édition, 1923, p. 7.

⁶ Félix DUPANLOUP, *De l'éducation*, pp. 8-16.

des enfants, étant admis que ces enfants, que l'on prépare à leur première Communion, seront les adultes de demain. Ainsi, en écho à la pensée de Gerson, plus de 400 ans plus tard, en 1865, Mgr Dupanloup ne justifie-t-il pas le catéchisme, *L'Œuvre par excellence* en ces termes:

« Les hommes nous échappent... Mais alors, occupons-nous donc des enfants qui sont encore là sous notre main... Faisons de ces enfants des chrétiens, de bons chrétiens, et nous aurons profondément amélioré le présent et sauvé l'avenir ! Car ces enfants bientôt deviendront des hommes, et seront le peuple chrétien tout entier »⁷.

Pour lui, le catéchisme était l'un des volets de cette oeuvre plus large que devait assumer l'Eglise, à savoir l'éducation: « Qui a sauvé autrefois la France au sortir de nos guerres civiles et préparé la grandeur du siècle de Louis XIV ? C'est la prodigieuse force de l'Education qui fut donnée à la jeunesse française... »⁸. Eduquer l'enfant à devenir homme de bon sens, homme de foi, homme de bien, c'est à dire homme de Dieu⁹, telle est la réponse de Mgr Dupanloup aux idées sociales naissantes, telles que le socialisme, la laïcité, la liberté de la presse.

Le Catéchisme du Concile de Trente visait la transformation du « chrétien ignorant des chose de la foi » en « fidèle ». Cette transformation se nouait dans l'appropriation d'un savoir global qui devait permettre d'unifier l'agir humain en vue du Salut, mobilisé par Dieu, la transcendance vers laquelle et pour laquelle la vie se construit.

Dans les catéchismes tripartites, ce souci de l'unité de l'agir humain à travers la connaissance n'est apparemment plus la priorité; l'enjeu prioritaire est d'éduquer les enfants à vivre en bon chrétien, c'est à dire professant leur foi¹⁰ et d'en témoigner à travers l'application des devoirs

⁷ Est chrétien « celui qui, étant baptisé, croit et professe la doctrine de Jésus-Christ », *Catéchisme du Diocèse de Bayonne* (1890), p. 17. Cf. également *Catéchisme du Diocèse de Tarentaise*, (1877), p. 35.

⁸ « Pour être bon chrétien, il faut de plus croire la doctrine chrétienne et pratiquer les devoirs qu'elle impose... » *Catéchisme du diocèse de Besançon*, (1918), p. 24.

⁹ « La religion nous enseigne donc tout ce qu'il faut savoir: la fin de notre création, la magnificence de notre destinée et les moyens d'arriver à la gloire immense qui nous attend. » Mandement de Paul d'Astros, *Catéchisme du Diocèse de Bayonne*, p. IV.

¹⁰ Elisabeth GERMAIN, *Jésus-Christ dans les catéchismes, Étude historique*, Paris, Desclée, 1986, Coll. *Jésus et Jésus Christ* 27, p. 99.

qu'elle impose¹¹, en vue du salut perçu dans la perspective de l'au-delà¹², « l'affaire, la grande affaire, l'unique affaire » selon le mot d'Élisabeth Germain¹³:

Prière à faire après la leçon de catéchisme: « Mon Dieu, je vous remercie des lumières et des grâces que vous m'avez données, d'avoir été instruit des vérités de mon salut: je vous en supplie de me faire la grâce que ce ne soit pas pour ma condamnation, mais pour mieux vous connaître, vous aimer, vous servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle »¹⁴.

Le catéchisme est dès lors perçu et mis en œuvre comme une instruction des enfants en fonction du chrétien adulte à préparer. Le *Manuel du Catéchiste* des Frères des Ecoles Chrétiennes atteste de manière significative de cette option: « Le dogme, la morale, le culte, seront donc exposés successivement, afin que l'enfant qui se prépare à la première communion soit parfaitement instruit de tout ce qu'il aura à croire et à pratiquer »¹⁵.

Cette « exposition » du dogme, de la morale et du culte en vue d'un « parfaitement instruit » induit une notion restrictive de l'instruction. Dans son article *La République éduquera-t-elle encore?*¹⁶, Daniel Hameline nous invite à ne pas opposer trop rapidement « éducation et instruction » dans la mesure où l'histoire de la pensée éducative nous montre que l'opposition des deux termes de ce couple n'est pas le fait de tous ceux qui se sont penchés sur son fonctionnement, à l'instar d'Emmanuel Kant qui, dans ses *Réflexions sur l'Éducation* voit en l'instruction l'une des facettes essentielles de l'art d'éduquer: « Par éducation, on entend les soins, la discipline et l'instruction, la formation »¹⁷.

¹¹ *Catéchisme du diocèse de Besançon*, p. 23.

¹² Daniel HAMELINE, « La République éduquera-t-elle encore ? », *Éducation permanente*, n° 121 /1994-4, pp. 85-103.

¹³ Daniel HAMELINE, « La République éduquera-t-elle encore ? », p. 89.

¹⁴ Frères des Ecoles Chrétiennes, *Manuel du catéchiste*, p. 141.

¹⁵ Jean Baptiste AUBRIOT DE LA PALME, *Les principes de l'instruction chrétienne ou catéchisme*, Aoste, Benvenuti, 1820, p. 4.

¹⁶ *Méthode-Pratique pour faire le Catéchisme, Catéchisme du diocèse de Belley*, p. 31: « Les demandes qui sont dans le Catéchisme du Diocèse, seront toujours précédées simplement par un D; le Catéchiste les fera aux enfants littéralement, sans rien y changer ».

¹⁷ *Méthode-Pratique pour faire le Catéchisme, Catéchisme du diocèse de Belley*, p. 31: « Les demandes qui sont dans le Catéchisme du Diocèse, seront toujours précédées simplement par un D; le Catéchiste les fera aux enfants littéralement, sans rien y changer ».

Mais, force est de constater que, malgré le plaidoyer des Frères des Ecoles Chrétiennes en faveur d'une forme catéchétique qui « consiste en un dialogue entre le maître et ses disciples »¹⁸, en privilégiant le souci de l'intégrité du contenu et la rectitude de la transmission de la doctrine enseignée par l'Eglise, l'instruction mise en oeuvre avec le catéchisme se satellise par rapport à l'éducation. En effet, dès 1820 l'évêque d'Aoste conseille à ses prêtres:

« Afin de leur [enfants] faciliter cette étude que, pour tous les faits qui doivent entrer aussi dans le développement de la croyance et des pratiques religieuses, on est assujetti à suivre mot à mot les demandes et les réponses formées pour les chapitres doctrinaux... »¹⁹.

Dans la même mouvance, quelques années plus tard (1837), l'évêque de Belley invite fermement ses catéchistes à s'en tenir à l'ordonnement proposé par le manuel²⁰.

Ce souci de la rectitude va enfermer le catéchiste de la deuxième partie du 19^e siècle dans le programme à suivre à la lettre sans tenir compte de l'âge des enfants: il dispose d'un seul et même manuel diocésain pour toute la saison des instructions. Ainsi sont assurées la stabilité de la doctrine enseignée et la continuité didactique, à travers laquelle la répétition des questions - réponses, importe plus que la progression de l'enfant.

¹⁸ *Méthode-Pratique pour faire le Catéchisme, Catéchisme du diocèse de Belley*, p. 31: « Les demandes qui sont dans le Catéchisme du Diocèse, seront toujours précédées simplement par un D; le Catéchiste les fera aux enfants littéralement, sans rien y changer ».

¹⁹ *Méthode-Pratique pour faire le Catéchisme, Catéchisme du diocèse de Belley*, p. 31: « Les demandes qui sont dans le Catéchisme du Diocèse, seront toujours précédées simplement par un D; le Catéchiste les fera aux enfants littéralement, sans rien y changer ».

²⁰ *Méthode-Pratique pour faire le Catéchisme, Catéchisme du diocèse de Belley*, p. 31: « Les demandes qui sont dans le Catéchisme du Diocèse, seront toujours précédées simplement par un D; le Catéchiste les fera aux enfants littéralement, sans rien y changer ».

Finalités:	Former des témoins en vue de la rechristianisation en instruisant les enfants des vérités et obligations de la religion, enseignée par l'Eglise, en vue de leur salut
Contenu	1. le Credo ou les vérités qu'il faut croire pour être sauvé 2. la morale ou ce qu'il faut faire pour être sauvé 3. les sacrements ou moyens qui nous sont donnés pour faire notre Salut Supplément: les prières
Méthode	instruction par questions - réponses mémoriser des connaissances (des vérités et des devoirs)
Vérification	interroger / réciter / gratifier
Démarche	abstrait => la vie / mémoriser => appliquer

III. La « Saison des instructions »

En révisant de fond en comble la théologie des sacrements, les Pères du Concile de Trente avaient été obligés de préciser leur position par rapport aux enfants. Ils vont prendre deux décisions qui vont avoir une conséquence capitale pour fixer l'âge du catéchisme des enfants.

- En 1551, le canon IX de la Session 13²¹ rappelle les décisions du Concile de Latran de 1215 qui demande à tout fidèle parvenu à l'âge de raison (de discrétion) de se confesser au moins une fois par an et de communier au moins à Pâques, ce qui est également stipulé dans le *Catéchisme du Concile de Trente*²².
- En 1562, le canon IV de la Session 21 stipule qu'un enfant qui n'a pas atteint l'âge de raison ne peut communier²³, disposition également rappelée dans le *Catéchisme du Concile de Trente*²⁴.

²¹ Henricus DENZINGER, *Enchiridion Symbolorum*, Freiburg, Herder, 1937, édition 21-23, p. 310 (891).

²² *Catéchisme du Concile de Trente*, Du sacrement de l'Eucharistie, VI. Des dispositions nécessaires pour communier, p. 364.

²³ Henricus DENZINGER, *Enchiridion Symbolorum*:

- « Denique eadem sancta synodus docet, parvulus usu rationis carentes nulla obligari necessitate ad sacramentalem Eucharistiae communionem... » Concile de Trente, Session 21, Chapitre 4, La doctrine de la communion, p. 328 (933).
- « Si quis dixerit, parvulis, antequam ad anno discretionis pervenerint, necessariam esse Eucharistiae communionem. » Canon 4 de session 21, p. 330 (937).

²⁴ *Catéchisme du Concile de Trente*, Du sacrement de l'Eucharistie, VI. Des dispositions nécessaires pour communier, p. 365.

Le *Catéchisme du Concile de Trente* offre une certaine souplesse dans l'appréciation de l'âge de raison, lequel est ici moins considéré en fonction d'un âge physique, mais plus apprécié en fonction de l'acquisition des connaissances des choses de la foi par l'enfant:

« Il faut excepter (de l'obligation de communion) les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de raison (*qui nondum rationis usum propter aetatis imbecillitatem habent...*). Pour ce qui est de l'âge auquel il convient de donner la communion aux enfants, personne ne peut mieux le déterminer que leurs parents et le prêtre à qui ils confessent leurs péchés. C'est à eux d'examiner et d'interroger les enfants pour voir s'ils ont quelques connaissances de cet admirable sacrement, et s'ils sont capables d'en goûter les fruits »²⁵.

Il semble que les Pères du Concile admettent des critères différents entre l'âge de raison qui donne la capacité de communier et l'âge de discrétion donnant la capacité de se confesser:

« Il est clair que personne n'est tenu de se confesser avant l'âge de discrétion (*ante eam aetatem qua rationis usum habere potest*); mais cet âge ne pouvant être absolument fixé, il faut établir en règle générale que la confession est obligatoire pour les enfants dès le moment où ils distinguent le bien du mal, et qu'ils commencent à être capables de quelques malices »²⁶.

²⁵ « Remarquons ici que tous ceux qui ont reçu le baptême peuvent à la vérité être confirmés, qu'il ne convient pas cependant d'administrer ce sacrement à ceux qui n'ont pas atteint l'âge de raison. Et si l'on ne croit pas devoir attendre l'âge de douze ans, bien certainement il est convenable d'attendre jusqu'à sept. La confirmation n'est pas instituée comme nécessaire au salut; mais la force dont elle nous revêt nous dispose et nous prépare au combat que nous aurons à soutenir pour la foi de Jésus-Christ. Or comment les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison seront-ils propres à ce genre de combat ? » *Catéchisme du Concile de Trente*, Du sacrement de Confirmation, p. 298.

²⁶ « Enfants au-dessus de dix à douze ans qui ont quelque ouverture d'esprit et qu'on doit bientôt préparer à la première communion, c'est à ceux-là particulièrement qu'il faut enseigner la première partie de ce catéchisme qu'on doit regarder comme principale. » Ordonnance de Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, 1703, cité par Gabriel AUSIDIO, *Les français d'hier, Tome 2, Des croyants, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1966, p. 185.

Pour la communion, c'est l'acquisition de connaissances des choses de la foi qui prime alors que pour la confession, la capacité du jugement moral tient lieu de critère. Nous pouvons admettre en fonction des directives données pour la Confirmation, que les Pères du Concile de Trente situaient l'âge de raison dans la douzième année²⁷. Ils ne faisaient que confirmer les critères déjà couramment admis à l'époque; en effet, dès 1415, dans les conseils qu'il donnait aux évêques, Jean Gerson indique que « les enfants peuvent recevoir l'Eucharistie et y sont obligés une fois par an, lorsqu'ils sont aptes au mariage selon les lois »²⁸; hors la législation de cette époque autorisait le mariage des garçons à 14 ans et celui des filles à 12 ans, considéré comme âge nubile.

Au fil des siècles qui ont suivi le Concile de Trente, l'appréciation de l'âge de discrétion se situera vers la septième année et l'âge de raison à 12 ans. Cette option se figea au 19^e siècle: 12 ans deviendra l'âge préconisé pour la 1^e Communion²⁹, laquelle a été instituée fête solennelle dans les paroisses au 18^e siècle. Ainsi, le *Catéchisme du diocèse de Besançon*³⁰ édité en 1918, se référant aux statuts synodaux de 1899, souligne dans ses *Prescriptions relatives à la Première Communion et à la Confirmation*, la triple obligation pour être admis à la 1^e Communion:

- avoir atteint l'âge de 11 ans,
- avoir suivi pendant deux ans les catéchismes préparatoires,
- faire sa 1^e communion dans sa paroisse; une dispense est accordée pour ceux et celles qui ont séjourné quatre mois, le jour et la nuit dans une autre paroisse, ainsi que pour ceux et celles qui séjournent dans des maisons d'éducation.

Si cette institution de la 1^e Communion donnera un but louable au catéchisme³¹, elle figurera le temps du catéchisme à une saison de la vie

²⁷ *Catéchisme du Diocèse de Besançon*, Besançon, Imprimerie Jacques et Demon-trond, 1918, 160 p.

²⁸ Odile ROBERT, « La première Communion, Fonctionnement et enjeux d'une institution chrétienne au XVIII^e siècle », in: Jean Delumeau (S/dir.), *La première Communion*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, p. 100 et ss.

²⁹ PIE X, *Quam Singulari*, 10 août 1910: « L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est à dire vers sept ans, soit au-dessus, soit au dessous. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion ».

³⁰ *Catéchisme du Diocèse de Limoges*, Limoges, Imprimerie Planes, 1936, p. 12-13.

³¹ *Catéchisme du diocèse de Langres*, Tours, Marne, 1942, pp. 6*-7*: « La Communion solennelle est définitivement fixée à la douzième année et qu'aucune dispense ne sera accordée, tous les enfants du diocèse doivent suivre le catéchisme deux années

allant de 8 à 12 ans: dans la représentation populaire, le catéchisme, temps de l'instruction qui prépare à la vie chrétienne et au salut, devient progressivement, dans la vie de l'enfant, le temps de l'apprentissage des réponses du manuel en vue d'être admis à la 1^e Communion.

En 1910, le décret de Pie X stipulant que les enfants peuvent communier dès l'âge de discrétion³², c'est à dire vers 7 ans, ne change rien à cette représentation; en effet si une fête de Première Communion est instituée dans les paroisses pour les enfants de 7 ans, c'est vers la fête du Renouveau des Promesses baptismales, (en langage populaire, la Communion Solennelle), pour laquelle on garde l'âge de 12 ans, que se tournent désormais le but et la fin du catéchisme.

Ainsi, le Règlement diocésain du diocèse de Limoges de 1936³³ stipule:

- Article 9: Le catéchisme a pour but de préparer les enfants au Renouveau des promesses baptismales.
- Article 16: Aucun enfant ne peut y être admis s'il ne remplit pas les conditions suivantes:
 1. avoir onze ans accomplis.
 2. avoir suivi avec exactitude le catéchisme pendant deux ans.
 3. avoir obtenu une note suffisante à l'examen (l'article 13).
- Article 13: A la fin de la deuxième année de catéchisme, il y a un examen solennel de clôture. Cet examen est passé devant une commission d'au moins trois membres: M. le Doyen, M. le Curé et un prêtre choisi par ce dernier.

L'ordonnance de 1942 de Mgr Louis Chiron, évêque de Langres, va dans le même sens³⁴.

Derrière cette pratique catéchétique au 19^e siècle et durant la première partie du 20^e siècle, la représentation dominante du catéchisme chez la plupart des parents chrétiens comme chez de nombreux pasteurs est exclusivement centrée sur la préparation à la Communion solennelle, perçue comme la fête terminale de l'éducation chrétienne, de la même manière que le Certificat d'Étude, qui « se passait » à 12 ans, était perçu comme l'examen final de l'éducation scolaire.

consécutives avant leur communion, au plus tard dans leur neuvième année, les enfants sont admis au catéchisme ».

³² Charles-François TURINAZ, évêque de Tarentaise, *Catéchisme du diocèse de Tarentaise*, p. VIII.

³³ *Catéchisme du diocèse de Besançon...*, p. 20.

³⁴ *Catéchisme du diocèse de Limoges*, Limoges, Imprimerie F. Plagnes, 1936, Introduction de Mrg Alfred Flocard, p. 8.

Pourquoi s'étonner qu'aujourd'hui encore dans de nombreuses communautés paroissiales, la représentation dominante du « caté » consiste à le réserver à la période entre 8 et 12 ans ?

IV. Docile et réceptif, l'enfant mémorise

En 1877, l'évêque du diocèse de Tarentaise, prenant à témoin ses pairs, va donner le but sous-jacent à la continuité didactique menée sur la base de la répétition des questions - réponses:

« Avant tout, il est indispensable que les enfants sachent de mémoire et parfaitement le texte des réponses du catéchisme. Si ce texte n'est pas gravé dans leur mémoire, les explications n'ont pas de sens... Tous les évêques, tous les auteurs qui ont traité de l'enseignement du catéchisme ont affirmé la nécessité de cette règle dont l'évidence ne saurait être discutée »³⁵.

Mgr Turinaz a pour lui la clarté du propos: la priorité n'est plus accordée à la compréhension, mais à la mémorisation, à graver dans la mémoire, à « imprimer dans l'esprit des enfants »³⁶.

Durant la première partie du 20^e siècle, beaucoup de catéchistes conserveront cette règle comme didactique; en 1936, Mgr Alfred Flocard en rappelle explicitement le but à ses prêtres:

« Toutes les leçons du catéchisme doivent, après une brève, mais suffisante explication de la lettre, être apprises intégralement par tous les enfants. Il faut tenir énergiquement à ce premier et indispensable effort de la mémoire, d'abord parce qu'il est nécessaire, pour que les enfants comprennent et retiennent les explications plus approfondies qui leur seront données; ensuite parce le texte précis du catéchisme, lorsqu'il aura été bien appris par l'enfant, lui facilitera, pour toute la vie, l'intelligence et le souvenir de l'enseignement religieux »³⁷.

³⁵ *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Paris, Firmin Didot Frères, 1868, T.7, p. 634, article « discipline ».

³⁶ Très suggestive formule du Pasteur Dumas glanée au cours d'une émission de France-Culture en octobre 1999.

³⁷ « La foi étant le principe de toute unique de toute la sainteté et la sources féconde

Ainsi, selon ce mandement, la finalité de la séance de catéchisme ne se porte pas sur la compréhension en vue du croire, en vue de l'adhésion au message chrétien, mais sur la mémorisation par l'enfant de connaissances transmises par un maître en vue d'en vivre et témoigner à l'âge adulte. La logique déductive, de l'abstrait à la vie, est devenue la règle didactique. Comme le souligne Franz Arnold, la catéchèse a insisté « beaucoup moins sur l'essence même de l'acte de foi et sur sa portée dans l'économie du Salut que sur son témoignage extérieur et sur l'intégrité de son contenu »³⁸. Ce faisant, le catéchisme est devenu une discipline au sens couramment accepté à cette époque: « instruction qui se transmet, règle de vie qui s'applique »³⁹. « Transmettre et appliquer » se noue dans le jeu des questions-réponses: le catéchiste, le curé, interroge et l'enfant doit faire preuve qu'il a mémorisé les réponses; la mémoire fonctionne comme le garde fou du passé, la sentinelle du présent⁴⁰ et le garant de l'avenir⁴¹.

A l'opposé de l'abbé Couturier qui, en 1824, invite les catéchistes à rechercher l'intérêt de l'enfant⁴², la mise en oeuvre du catéchisme comme discipline est centrée sur la soumission de l'enfant par la discipline du corps. Si peu d'indications sur la manière de conduire une séance de catéchisme figurent dans les manuels mêmes, les conseils de Mgr Dupanloup sont connus:

« Le silence doit être absolu. Non seulement il doit consister à ne pas dire un mot, mais il faut que les enfants soient immobiles à leur place, évitant tout bruit, tout mouvement qui ne pourrait

de toutes les vertus, il est par là-même certain que l'ignorance ou l'oubli des vérités qu'elle enseigne, sont la première cause de toutes les erreurs et de tous les vices.» Charles-François TURINAZ, *Catéchisme du diocèse de Tarentaise*, p. VIII et X.

³⁸ Jean Couturier souligne que la méthode « consiste à expliquer chaque demande de ce catéchisme, en développant le dogme et la morale qu'elle contient; à y joindre les réflexions, les avis, les exhortations, les sentimens, les mouvemens, les histoires propres à rendre l'instruction intéressante et efficace ». *Catéchisme dogmatique et moral*, Tome 1, p. 10.

³⁹ Félix DUPANLOUP, *L'Oeuvre par excellence...*, p. 220.

⁴⁰ *Méthode de Saint-Sulpice dans la direction des catéchismes*, Paris, J. Lecoffre Librairies, 1856.

⁴¹ Françoise DERKENNE, Interview avec Jean Vimort, « Des témoins nous parlent de Joseph Colomb », *Catéchèse* 80 (juillet 1980), p. 97.

⁴² Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968, Collection U, p. 278.

causer quelques troubles et qu'ils veillent, ponctuellement, pendant les prières, les instructions, les homélies, à ne pas se moucher, ni tousser avec bruit, ni remuer les pieds. [...] Il faut en outre une défense absolue de tourner la tête, un soin attentif à ce que les bras soient croisés ou les mains jointes, les yeux fixés sur le livre ou le catéchiste; car on écoute avec les yeux, dit-on aux enfants, aussi bien qu'avec les oreilles. A ces moyens et d'autres semblables, doit se joindre la succession rapide et ininterrompue des exercices, il ne faut pas même une seconde d'intervalle entre un exercice et un autre, autrement la dissipation se glisse »⁴³.

Paru vers la même époque, le *Manuel de Saint-Sulpice*, s'il considère la séance de catéchisme comme un dialogue, met également en valeur, de manière plus nuancée, le recours à une obéissance façonnée d'immobilisme:

« Les enfants sentent bientôt quelle est la trempe de caractère des personnes qui les commandent: ils obéissent sans résistance à un homme qui sait leur témoigner de l'intérêt et leur montrer à propos la douceur et la fermeté convenables. On voit par expérience qu'un des meilleurs moyens pour empêcher que les enfants ne causent principalement dans les petits catéchismes, est de faire tenir les bras croisés aux garçons et les mains jointes aux filles... Un autre moyen, c'est de les empêcher de tourner la tête »⁴⁴.

Remarquons que cette approche disciplinaire n'est pas très éloignée de celle préconisée au XVII^e siècle par Jean-Baptiste de la Salle quand celui-ci recommandait que

« pendant tout le temps du catéchisme, les écoliers seront assis, le corps droit, le visage tourné du côté du maître et les yeux sur lui, les bras croisés et les pieds rangés. Ils ne se regarderont pas les uns les autres, et le maître prendra garde qu'ils soient dans une très grande retenue. Tous les écoliers pendant le catéchisme seront interrogés et répondront par tour, les uns après les autres,

⁴³ Pierre LALOI, *La première année d'instruction morale et d'instruction civique*, Paris, Armand Colin, Edition de 1905, pp. 3-11.

⁴⁴ Dans plus de 75 départements selon différentes sources. Cf. Jean BAUBÉROT, *La morale laïque contre l'ordre moral*, Paris, Editions du Seuil, 1997, p. 94.

selon l'ordre des bancs. [...] L'écolier qui répondra pendant le catéchisme aura les yeux modestement baissés, et ne regardera pas fixement. Le maître prendra garde qu'ils ne croisent pas leurs jambes l'une sur l'autre, et qu'ils ne mettent pas leurs mains dans leurs poches, ni autre part sous leurs habits, ni leur chapeau, afin qu'ils ne puissent rien faire qui soit tant soit peu contre la pureté »⁴⁵.

Nous voyons bien ici la pointe « pédagogique »: l'immobilisme facilite le jeu des questions-réponses et la relation didactique induit une tenue des catéchisés qui combine l'obsession de la pureté et le souci de la mémorisation.

La séance de catéchisme étant ainsi conçue comme une leçon, menée le plus souvent dans l'église paroissiale, le recours au bon point par des images pieuses sert très souvent de système de « motivation - gratification ». Cette pratique du bon point remonte aux petites écoles de François de Sales, de Monsieur Olier et de Vincent de Paul qui recommandaient que les enfants ayant bien appris leur leçon de catéchisme reçoivent en récompense des médaillons ou des « images dévotes ». Au 19^e siècle, elle est largement approuvées par les évêques tel Mgr Dupanloup qui considère ces « bons points de sagesse »⁴⁶ comme « de pieuses industries du zèle »⁴⁷; en 1856, la Méthode de Saint-Sulpice préconise de « ne distribuer aux enfants que des récompenses qui puissent les instruire ou les édifier, les plus ordinaires sont des estampes de piété »⁴⁸. Au 20^e siècle, cette pratique se perpétue: ainsi, dans un entretien avec Jean Vimort, Françoise Derkenne relate son rôle de distributrice de bons points durant les séances de catéchisme durant les années 1930⁴⁹.

Cette pratique catéchétique s'inscrit dans le contexte des pratiques éducatives qui ont cours dans la grande majorité des écoles primaires durant la deuxième partie du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Si le but du catéchisme était d'éduquer l'enfant par l'instruction des connaissances minimales qui lui permettront, sa vie durant, croire et témoigner dans la

⁴⁵ Jules FERRY, Lettre à Monsieur l'instituteur, 11 novembre 1883, cité par Jean BAUBÉROT, *La morale laïque contre l'ordre moral*, p. 108.

⁴⁶ Cf. Félix DUPANLOUP, *De l'éducation*, p. 127: « La discipline a trois fonctions principales: maintenir, prévenir, réprimer ».

⁴⁷ Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, pp. 8-9.

⁴⁸ Gilbert ADLER, *Où est la catéchèse ?*, Conférence donnée en 1996 au Québec, texte ronéoté, p. 8.

⁴⁹ *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, Bourges, Ed. André Tardy, 1938, 254 P-

société qui se déchristianise, ainsi que le souligne Antoine Prost, le but « des écoles primaires des Gréard et des Buisson... se propose d'enseigner tout le savoir pratique dont l'homme a besoin sa vie durant. D'où un aspect encyclopédique... »⁵⁰.

Au niveau de la démarche pédagogique, la didactique, centrée sur le programme et la mémorisation, était également de mise dans la plupart des écoles primaires

- répéter durant les trois niveaux le même programme tout en proposant une progression dans la difficulté en grammaire et calcul, assigne à l'école primaire l'objectif d'enseigner le savoir minimum, c'est à dire « ce qu'il n'est permis d'ignorer »⁵¹,
- réduire l'étude du manuel et du résumé d'histoire et de géographie ou de la leçon de choses transforme la leçon en un seul exercice d'attention et de mémoire, centré sur l'apprentissage par cœur, la mémorisation des règles d'exception en grammaire, des tables de multiplications en calcul et de la liste des départements en géographie.

L'un des exemples les plus éclairants de cette connivence des conceptions et pratiques pédagogiques nous paraît être le rapprochement entre la leçon de catéchisme et celle de l'instruction morale: ne constate-t-on pas d'étranges similitudes se déployer entre l'instruction morale et civique donnée par l'instituteur de « la laïque » avec le catéchisme du curé. Sur ce point, la lecture du manuel de *La première année d'instruction morale et d'instruction civique*⁵² de Pierre Laloi, paru en 1880 et dont la quarante-neuvième édition est éditée en 1905, est éclairante; elle permet une comparaison pertinente entre la didactique et la pédagogie qui y sont mises en œuvre avec celles des catéchisme tripartites en vigueur au même moment. Ce manuel qui fut l'un des plus utilisés en France⁵³, ne fait pas partie de la liste de ceux qui furent condamnés par le décret du Saint-Office du 15 décembre 1882. Si d'un côté, il fallait instruire des obligations du chrétien, si de l'autre, il fallait instruire des valeurs laïques de la République, dans les deux cas, c'est l'enseignement moral qui est sous-jacent à l'instruction.

⁵⁰ *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, p. 7.

⁵¹ Louis HÉNIN et Charles QUINET, *Pédagogie du catéchisme à l'usage du clergé et des catéchistes*, Paris, Tolra et Simonet, 1913, 308 pp.

⁵² Eugène CHARLES, *Le catéchisme par l'Évangile*, Marseille, Éd. Publiroc, 1930, 224 pp.

⁵³ Dans plus de 75 départements selon différentes sources. Cf. Jean BAUBÉROT, *La morale laïque contre l'ordre moral*, Paris, Editions du Seuil, 1997, p. 94.

D'une part, Charles-François Turinaz, évêque de Tarentaise, rappelle en 1877 au clergé et aux fidèles de son diocèse que:

« l'ignorance ou l'oubli des vérités qu'elle (l'instruction religieuse) enseigne, sont la cause première de toutes les erreurs et de tous les vices. L'histoire ancienne, l'histoire moderne [...] nous montrent partout le désordre croissant en proportion à l'affaiblissement des croyances; la paix des familles et l'ordre public s'affermissent à mesure que la religion reprend son empire. D'où il faut conclure que le premier et le plus efficace remède à employer, soit pour prévenir, soit pour réparer les maux de la société, c'est l'instruction religieuse »⁵⁴.

D'autre part, Jules Ferry, ministre de l'Éducation nationale, convie en 1883 les instituteurs à lier l'instruction aux valeurs de la République: « vous n'avez d'autre arrière-pensée que de rendre leurs enfants plus instruits et meilleurs, [...] alors la cause de l'école laïque sera gagnée »⁵⁵. Ainsi que le souligne Antoine Prost, il y avait, durant cette période, accord social sur les valeurs et les moyens de l'enseignement: ordre, autorité et respect sont les valeurs qui forment les points d'accord et la discipline en est le moyen privilégié⁵⁶.

« Cet accord ne devrait pas surprendre. L'enseignement en effet, reflète l'image qu'une société se forme d'elle-même, et cette image est en grande partie commune aux républicains et aux conservateurs. Plus encore, il traduit dans une pratique le statut que la société accorde aux enfants, et sur ce point, il y a unanimité. Sauf une minorité de pédagogues, tous se méfient de la spontanéité des enfants: « L'indépendance d'esprit, bonne pour l'homme fait, est néfaste pour la jeunesse: il faut que l'enseignement inculque des convictions [...]. Chassés du monde

⁵⁴ Jules FERRY, Lettre à Monsieur l'instituteur, 7 novembre 1883, cité par Jean BAUBÉROT, *La morale laïque contre l'ordre moral*, p. 108.

⁵⁵ Cf. Félix DUPANLOUP, *De l'éducation*, p. 127: « La discipline a trois fonctions principales: maintenir, prévenir, réprimer ».

⁵⁶ Antoine PROST, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, pp. 8-9.

des adultes, le dogmatisme règne sur celui des enfants: c'est qu'il s'agit toujours peu ou prou de les dresser. »⁵⁷

L'enfant du catéchisme est perçu à travers sa capacité de mémorisation, sans qu'explicitement il soit tenu compte de son âge et ses rythmes, de son corps, alors que la pensée prend corps dans un geste, par un dessin, un découpage, une construction... de ses yeux, alors que les images visuelles sont nécessaires à l'expression de sa parole, de ses mains qui appellent créativité et création personnelle, conditions de l'expression de sa liberté. Comme le souligne Gilbert Adler, l'enfant est « la figure paradigmatique de celui qui ne sait pas et qui va donc se montrer docile et réceptif à l'exposé complet de la doctrine catholique »⁵⁸, reprenant ainsi le constat déjà formulé par Roger Cousinet sur les deux conditions primordiales de l'apprentissage magistral: « docilité et malléabilité de l'esprit de l'enfant »⁵⁹.

V. Le catéchisme tripartite perdue

Durant la 2^e partie du 19^e siècle, les éditions de catéchismes tripartites ont lentement forgé une trame d'enseignement « des choses de la foi » qui va, malgré la diversité des manuels diocésains, unifier dans la forme et le fond la pratique du catéchisme dans le tissu ecclésial français. De pasteur, le catéchiste est devenu un enseignant dont le but est l'instruction de ce qui n'est pas permis d'ignorer pour vivre en bon chrétien.

Durant les années 1950, le *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, version de 1937⁶⁰, est toujours le manuel en vigueur dans la plupart des paroisses de France. Ce manuel national qui était censé unifier la pratique catéchétique en France et lui apporter un souffle nouveau, reste, dans sa forme, conçu selon la trame des catéchismes tripartites qui l'ont précédé:

- chapitre préliminaire: *pourquoi je dois apprendre mon catéchisme;*

⁵⁷ Gilbert ADLER, *Où est la catéchèse ?*, Conférence donnée en 1996 au Québec, texte ronéoté, p. 8.

⁵⁸ *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, Bourges, Ed. André Tardy, 1938, 254 P-

⁵⁹ *Catéchisme à l'usage des diocèses de France*, p. 7.

⁶⁰ Louis HÉNIN et Charles QUINET, *Pédagogie du catéchisme à l'usage du clergé et des catéchistes*, Paris, Tolra et Simonet, 1913, 308 pp.

- première partie: *la Vérité* ou *les vérités à croire*, scandées par le Credo, (24 chapitres, 204 questions);
- deuxième partie: *la Voie* ou *les commandements à pratiquer*; introduite par un chapitre sur *la morale* (22 chapitres et 194 questions);
- troisième partie: *la Vie* ou *les sacrements à recevoir* « pour posséder ou augmenter la vie de la grâce, rester uni à Jésus-Christ et mériter le bonheur du ciel »⁶¹ (22 chapitres et 198 questions);
- chapitre supplémentaire: *la journée du chrétien*;
- appendice: préparation et attente de la venue de Jésus, l'année liturgique, les prières du chrétien, la méthode de confession et la sainte messe.

En première page, l'avis pratique justifie une série de nouveautés:

- les gravures en-tête de chaque leçon doivent permettre d'intéresser les enfants et de les instruire;
- les récits, empruntés à la Bible et à l'Évangile, sont destinés à en faciliter l'intelligence et la récitation;
- les exercices « s'inspirant des méthodes actives » ont pour but de faire réfléchir les enfants et de former leur conscience.

L'invitation faite au catéchiste d'échelonner les questions - réponses en fonction du niveau de la classe de catéchisme⁶², certaines d'entre elles étant réservées à la dernière année, nous apparaît être une reprise de la distinction qui avait cours aux siècles précédents entre le petit catéchisme et le grand catéchisme, voire le catéchisme de persévérance. Ces nouveautés ne changent pas la pratique catéchétique, ni au niveau de la didactique, ni au niveau pédagogique. « Petit livre qui renferme par demandes et réponses, un résumé de la foi catholique »⁶³ ressemblant dans son contenu comme dans sa forme au modèle issu des catéchismes tripartites. Ainsi, ce manuel, reste fort éloigné des nombreux essais de renouvellement des méthodes catéchétiques antérieures à son édition, notamment des premières approches de l'adaptation à l'enfant des abbés Louis Hénin et Charles Quinet (1913)⁶⁴, des perspectives ouvertes par le catéchisme biblique

⁶¹ Eugène CHARLES, *Le catéchisme par l'Évangile*, Marseille, Éd. Publiroc, 1930, 224 pp.

⁶² *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*, Tours, Maison Marne, 1947, 333 p.

⁶³ Gilbert Adler et Gérard Vogeleisen dressent un constat exhaustif des changements apportés par *La nouvelle édition de 1947 (Un siècle de catéchèse en France, p. 51- 115)*

⁶⁴ « Chaque chapitre commence par un récit évangélique illustré qui en prépare l'assimilation. Ce récit est suivi d'un petit questionnaire et de la leçon. » *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*, p.1.

de Eugène Charles (1930)⁶⁵, des premiers apports de Marie Fargues sur les méthodes actives au catéchisme ainsi que de l'approche liturgique de Françoise Derkenne (1935).

Une nouvelle édition de ce catéchisme paraît en 1947, sous le titre *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*⁶⁶. Toujours structurée selon le modèle des catéchismes tripartites, cette édition comporte trois parties, subdivisées en 73 leçons, encadrées par une leçon préliminaire, « Le chrétien catholique », et par une leçon supplémentaire, « La journée du chrétien »:

- les vérités que Jésus-Christ nous a enseignées, à partir du Credo;
- les secours que Jésus-Christ nous a préparés, les sacrement;
- les commandements que Jésus-Christ nous a donnés, à partir du Décalogue et des commandements de l'Eglise. En fin de manuel: les prières usuelles, la confession et la messe.

Par rapport à sa version antérieure, cette nouvelle édition apporte peu de changements dans les domaines didactique et pédagogique⁶⁷: sa finalité reste toujours l'instruction, en vue de l'assimilation par l'enfant de connaissances⁶⁸ doctrinales et morales présentant la vie chrétienne comme un devoir⁶⁹. Les efforts méthodologiques, ayant pour but de rendre les enfants plus participatifs, tels que l'orientation pour insérer la leçon sur la vie de l'enfant, la courte prière, le dessin pour synthétiser la leçon ainsi que le devoir ou les travaux pour poursuivre l'enseignement à la maison, restent toujours centrés sur la mémorisation et prolongent le caractère déductif de la méthode préconisée dans la version antérieure.

⁶⁵ « Vous devez croire ce que Jésus a enseigné, faire ce qu'il a commandé, et servir de tous les moyens qu'il a mis à votre disposition pour être un bon chrétien. » *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*, p.1.

⁶⁶ *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*, Tours, Maison Marne, 1947, 333 p.

⁶⁷ Gilbert Adler et Gérard Vogelesen dressent un constat exhaustif des changements apportés par *La nouvelle édition de 1947 (Un siècle de catéchèse en France*, p. 51-115)

⁶⁸ « Chaque chapitre commence par un récit évangélique illustré qui en prépare l'assimilation. Ce récit est suivi d'un petit questionnaire et de la leçon. » *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*, p.1.

⁶⁹ « Vous devez croire ce que Jésus a enseigné, faire ce qu'il a commandé, et servir de tous les moyens qu'il a mis à votre disposition pour être un bon chrétien. » *Catéchisme à l'usage des diocèses de France, nouvelle édition*, p.1.

<p>Catéchisme tripartite Instruire les enfants des vérités et obligations de la Religion, enseignée par son Eglise, pour leur salut préparer à la 1^e Communion l'évêque</p> <ul style="list-style-type: none"> - les curés de son diocèse - « l'enseignant » - les enfants <p>l'enfant-type = l'adulte</p> <p>le manuel diocésain = un abrégé de la foi</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. - <i>le Credo ou les vérités qu'il faut croire pour être sauvé</i> 2. - <i>la morale ou ce qu'il faut faire pour être sauvé</i> 3. - <i>les sacrements ou moyens qui nous sont donnés pour faire notre Salut</i> <p>Supplément: les prières</p>	<p>Catéchisme de 1937 enseigner la religion établie sur terre par Jésus Christ et que l'Eglise Catholique enseigne pour aller au ciel je dois</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivre Jésus, • écouter Jésus, • posséder la vie <p>de Jésus</p> <p>la Communion Solennelle les évêques de France</p> <ul style="list-style-type: none"> - les curés - les clercs et catéchistes - les enfants <p>l'enfant-type = le chrétien adulte de demain</p> <p>le manuel national = un résumé de la religion en 68 chapitres, 607 questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. - <i>les vérités à croire</i> 2. - <i>les commandements à pratiquer</i> 3. - <i>les sacrements à recevoir pour posséder la grâce et mériter le ciel</i> <p>Appendice: prières usuelles, messe, confession</p>	<p>Catéchisme de 1947 enseigner les vérités que Jésus Christ a fait connaître et qu'il enseigne par son Eglise pour être bon chrétien</p> <ul style="list-style-type: none"> • vous connaître • vous aimer • vous servir <p>la Communion Solennelle les évêques de France les curés les clercs et catéchistes les enfants</p> <p>l'enfant-type = le chrétien adulte de demain</p> <p>le manuel national = un résumé de la religion en 75 leçons, 429 questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. - <i>les vérités enseignées par Jésus-Christ</i> 2. - <i>les commandements donnés par Jésus-Christ</i> 3. - <i>les secours préparés par Jésus-Christ</i> <p>Les prières usuelles, la messe et la confession</p>
---	---	---

<p>formules doctrinales obligations morales / sacramentaires</p> <p>une instruction par questions - réponses mémoriser des connaissances l'histoire sainte, adjuvant de la mémorisation interroger / réciter / gratifier par image pieuse</p> <p>relation: un rapport d'autorité entre celui qui sait et celui qui ne sait pas = soumission démarche: abstrait concret mémoriser => appliquer le catéchisme = une leçon la séance = une classe</p>	<p>formules doctrinales obligations morales / sacramentaires</p> <p>une instruction par questions - réponses mémoriser vérités et devoirs le récit évangélique/ biblique facilite la récitation les exercices pratiques: faire réfléchir et former la conscience interroger / réciter / gratifier par bon point relation: un rapport d'autorité entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, démarche: abstrait concret mémoriser => appliquer le catéchisme = une leçon la séance = une classe</p>	<p>formules doctrinale, morale obligations sacramentaires une instruction par questions – réponses assimiler vérités et morale le récit évangélique/biblique prépare l'assimilation <i>Pour ma vie</i> = orientation pour insérer la leçon dans la vie de l'enfant interroger / réciter</p> <p>relation: un rapport d'autorité entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, démarche: abstrait =>concret mémoriser => appliquer le catéchisme = une leçon la séance = une classe</p>
---	--	--

<p>Catéchisme tripartite Instruire les enfants des vérités et obligations de la Religion, enseignée par son Eglise, pour leur salut préparer à la 1^e Communion l'évêque - les curés de son diocèse - « l'enseignant » - les enfants l'enfant-type = l'adulte le manuel diocésain = un abrégé de la foi 4. - <i>le Credo ou les vérités qu'il faut croire pour être sauvé</i> 5. - <i>la morale ou ce qu'il faut faire pour être sauvé</i> 6. - <i>les sacrements ou moyens qui nous sont donnés pour faire notre Salut</i> Supplément: les prières</p>	<p>Catéchisme de 1937 enseigner la religion établie sur terre par Jésus Christ et que l'Eglise Catholique enseigne pour aller au ciel je dois • suivre Jésus, • écouter Jésus, • posséder la vie de Jésus la Communion Solennelle les évêques de France - les curés - les clercs et catéchistes - les enfants l'enfant-type = le chrétien adulte de demain le manuel national = un résumé de la religion en 68 chapitres, 607 questions 4. - <i>les vérités à croire</i> 5. - <i>les commandements à pratiquer</i> 6. - <i>les sacrements à recevoir pour posséder la grâce et mériter le ciel</i> Appendice: prières usuelles, messe, confession</p>	<p>Catéchisme de 1947 enseigner les vérités que Jésus Christ a fait connaître et qu'il enseigne par son Eglise pour être bon chrétien • vous connaître • vous aimer • vous servir la Communion Solennelle les évêques de France les curés les clercs et catéchistes les enfants l'enfant-type = le chrétien adulte de demain le manuel national = un résumé de la religion en 75 leçons, 429 questions 2. - <i>les vérités enseignées par Jésus-Christ</i> 2.-<i>les commandements donnés par Jésus-Christ</i> 3. - <i>les secours préparés par Jésus-Christ</i> Les prières usuelles, la messe et la confession</p>
--	--	---

<p>formules doctrinales obligations morales / sacramentaires</p> <p>une instruction par questions - réponses mémoriser des connaissances l'histoire sainte, adjuvant de la mémorisation interroger / réciter / gratifier par image pieuse</p> <p>relation: un rapport d'autorité entre celui qui sait et celui qui ne sait pas = soumission démarche: abstrait concret mémoriser => appliquer le catéchisme = une leçon la séance = une classe</p>	<p>formules doctrinales obligations morales / sacramentaires</p> <p>une instruction par questions - réponses mémoriser vérités et devoirs le récit évangélique/biblique facilite la récitation les exercices pratiques: faire réfléchir et former la conscience interroger / réciter / gratifier par bon point</p> <p>relation: un rapport d'autorité entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, démarche: abstrait concret mémoriser => appliquer le catéchisme = une leçon la séance = une classe</p>	<p>formules doctrinale, morale obligations sacramentaires</p> <p>une instruction par questions – réponses assimiler vérités et morale le récit évangélique/ biblique prépare l'assimilation</p> <p><i>Pour ma vie</i> = orientation pour insérer la leçon dans la vie de l'enfant interroger / réciter</p> <p>relation: un rapport d'autorité entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, démarche: abstrait =>concret mémoriser => appliquer le catéchisme = une leçon la séance = une classe</p>
---	--	---